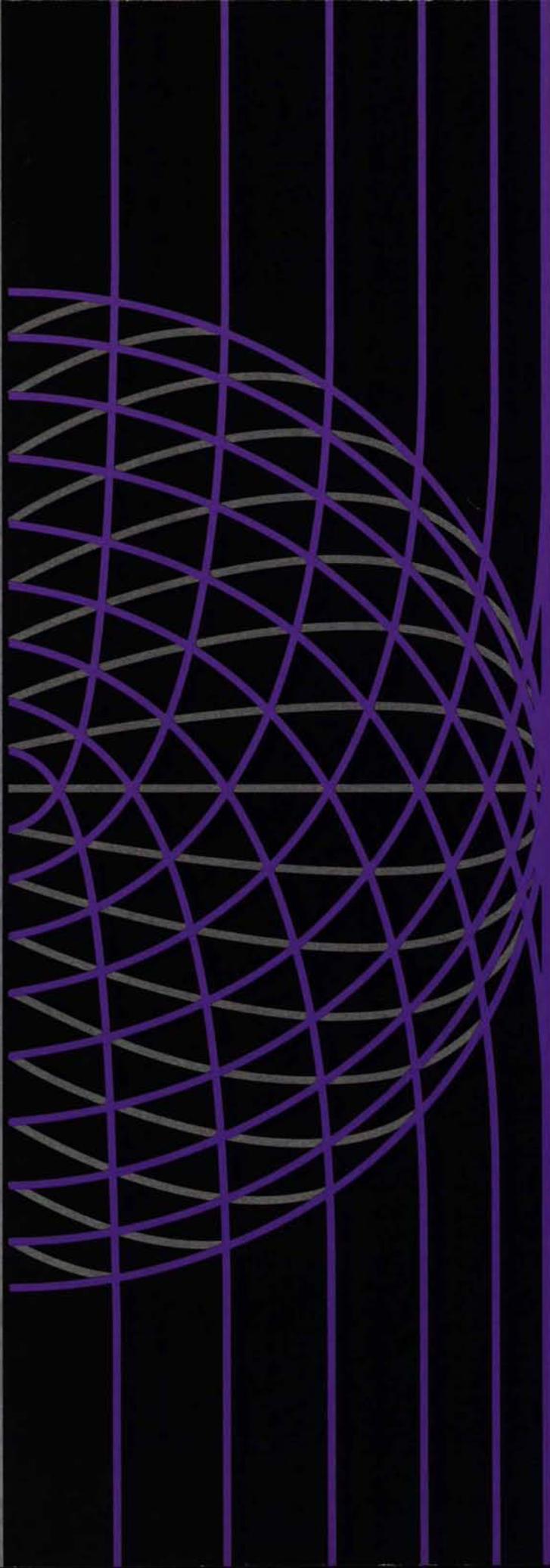


# Bijouterie



P  
R  
O  
F  
I  
L  
D  
E  
L  
I  
M  
D  
O  
S  
T  
R  
I  
E



Industrie, Sciences et Technologie Canada    Industry, Science and Technology Canada



## Centres de services aux entreprises d'ISTC et Centres de commerce extérieur

Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et Commerce extérieur Canada (CEC) ont mis sur pied des centres d'information dans les bureaux régionaux de tout le pays. Ces centres permettent à leur clientèle de se renseigner sur les services, les documents d'information, les programmes et l'expérience professionnelle disponibles dans ces deux Ministères en matière d'industrie et de commerce. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'un ou l'autre des bureaux dont la liste apparaît ci-dessous.

### Terre-Neuve

Atlantic Place  
215, rue Water, bureau 504  
C.P. 8950  
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)  
A1B 3R9  
Tél. : (709) 772-ISTC  
Télécopieur : (709) 772-5093

### Île-du-Prince-Édouard

Confederation Court Mall  
National Bank Tower  
134, rue Kent, bureau 400  
C.P. 1115  
CHARLOTTETOWN  
(Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 7M8  
Tél. : (902) 566-7400  
Télécopieur : (902) 566-7450

### Nouvelle-Écosse

Central Guaranty Trust Tower  
1801, rue Hollis, 5<sup>e</sup> étage  
C.P. 940, succursale M  
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)  
B3J 2V9  
Tél. : (902) 426-ISTC  
Télécopieur : (902) 426-2624

### Nouveau-Brunswick

Assumption Place  
770, rue Main, 12<sup>e</sup> étage  
C.P. 1210  
MONCTON (Nouveau-Brunswick)  
E1C 8P9  
Tél. : (506) 857-ISTC  
Télécopieur : (506) 851-6429

### Québec

Tour de la Bourse  
800, place Victoria, bureau 3800  
C.P. 247  
MONTRÉAL (Québec)  
H4Z 1E8  
Tél. : (514) 393-4500  
Télécopieur : (514) 393-4507

### Ontario

Dor  
1, r  
TO  
M5  
Tél.  
Tél.

### Manitoba

330  
C.F  
WII  
R3  
Tél.  
Tél.

### Saskatchewan

S.J. Cohen Building  
119, 4<sup>e</sup> Avenue sud, bureau 401  
SASKATOON (Saskatchewan)  
S7K 5X2  
Tél. : (306) 975-4400  
Télécopieur : (306) 975-5334

### Alberta

Canada Place  
9700, avenue Jasper,  
bureau 540  
EDMONTON (Alberta)  
T5J 4C3  
Tél. : (403) 495-ISTC  
Télécopieur : (403) 495-4507

### Yukon

108, rue Lambert, bureau 301  
WHITEHORSE (Yukon)  
Y1A 1Z2  
Tél. : (403) 668-4655  
Télécopieur : (403) 668-5003

### Territoires du Nord-Ouest

Precambrian Building  
10<sup>e</sup> étage  
Sac postal 6100  
YELLOWKNIFE  
(Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 2R3  
Tél. : (403) 920-8568  
Télécopieur : (403) 873-6228

### Administration centrale d'ISTC

Édifice C.D. Howe  
235, rue Queen  
1<sup>er</sup> étage, tour Est  
OTTAWA (Ontario)  
K1A 0H5  
Tél. : (613) 952-ISTC  
Télécopieur : (613) 957-7942

### Administration centrale de CEC

InfoExport  
Édifice Lester B. Pearson  
125, promenade Sussex  
OTTAWA (Ontario)  
K1A 0G2  
Tél. : (613) 993-6435  
1-800-267-8376

## Demandes de publication

Pour recevoir un exemplaire de l'une des publications de commerce extérieur le plus près de chez vous :

Pour les Profils de l'industrie :  
Direction générale des  
communications  
Industrie, Sciences et  
Technologie Canada  
235, rue Queen, bureau 704D  
OTTAWA (Ontario)  
K1A 0H5  
Tél. : (613) 954-4500  
Télécopieur : (613) 954-4499

Pour les Profils de l'industrie :  
Direction générale des  
communications  
Industrie, Sciences et  
Technologie Canada  
235, rue Queen, bureau 704D  
OTTAWA (Ontario)  
K1A 0H5  
Tél. : (613) 954-5716  
Télécopieur : (613) 954-6436

Pour les Profils de l'industrie :  
Direction générale des  
communications  
Industrie, Sciences et  
Technologie Canada  
235, rue Queen, bureau 704D  
OTTAWA (Ontario)  
K1A 0H5  
1-800-267-8376  
Télécopieur : (613) 996-0700

ou directement auprès de l'Administration centrale des services aux entreprises ou le Centre de commerce extérieur avec l'un des trois bureaux suivants.

DATE DUE - DATE DE RETOUR

HD9505/.C3/I5/1990-91  
Canada, Industry, Science  
Industry profile.  
BFGJ J1 C.2

1990-1991

**BIJOUTERIE****AVANT-PROPOS**

*Étant donné l'évolution rapide du commerce international, l'industrie canadienne doit pouvoir soutenir la concurrence si elle veut connaître la croissance et la prospérité. Favoriser l'amélioration du rendement de nos entreprises sur les marchés du monde est un élément fondamental des mandats confiés à Industrie, Sciences et Technologie Canada et à Commerce extérieur Canada. Le profil présenté dans ces pages fait partie d'une série de documents grâce auxquels Industrie, Sciences et Technologie Canada procède à l'évaluation sommaire de la position concurrentielle des secteurs industriels canadiens, en tenant compte de la technologie, des ressources humaines et de divers autres facteurs critiques. Les évaluations d'Industrie, Sciences et Technologie Canada et de Commerce extérieur Canada tiennent compte des nouvelles conditions d'accès aux marchés de même que des répercussions de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Pour préparer ces profils, le Ministère a consulté des représentants du secteur privé.*

*Veiller à ce que tout le Canada demeure prospère durant l'actuelle décennie et à l'orée du vingt-et-unième siècle, tel est le défi qui nous sollicite. Ces profils, qui sont conçus comme des documents d'information, seront à la base de discussions solides sur les projections, les stratégies et les approches à adopter dans le monde de l'industrie. La série 1990-1991 constitue une version revue et corrigée de la version parue en 1988-1989. Le gouvernement se chargera de la mise à jour régulière de cette série de documents.*



Michael H. Wilson  
Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie  
et ministre du Commerce extérieur

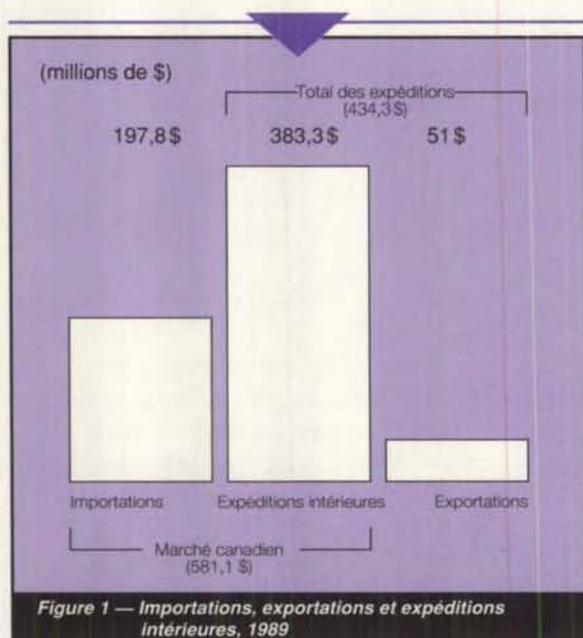
**Structure et rendement****Structure**

La bijouterie regroupe les entreprises s'occupant essentiellement de la fabrication d'objets en métal précieux, incrustés ou non de pierres précieuses, ainsi que d'objets plaqués de métal précieux. Elle comprend également les entreprises de taille et de polissage de pierres précieuses et de diamants, ainsi que les fabricants de bijoux de fantaisie.

Au Canada, la bijouterie remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, et son essor s'inspirait, au début, des artisans britanniques. Ces dernières années, les bijoutiers canadiens avaient tendance à suivre les modes américaines, mais notre industrie a su créer ses propres styles qui soutiennent bien la comparaison avec ceux des articles fabriqués dans d'autres pays.

Cette industrie peut se diviser en trois sous-secteurs, chacun étant spécialisé dans un type d'article : la joaillerie, la bijouterie de fantaisie et l'argenterie. En 1989, la valeur des expéditions atteignait 434,3 millions de dollars. La joaillerie représentait environ 74 % de cette somme, et la bijouterie de fantaisie, 20 %. Le reste, soit 6 %, se composait d'argenterie, de vaisselle, de couverts et de plats de service. En 1989, cette industrie employait 5 646 personnes, la plupart dans le sous-secteur de la joaillerie.

Les exportations se sont chiffrées à 51 millions de dollars en 1989, soit 11,7 % de la valeur des expéditions (figure 1). Les principaux marchés d'exportation étaient les États-Unis, 24 millions, le Japon, 8,3 millions et la Communauté européenne (CE), 7,1 millions. Les importations au Canada ont totalisé 197,8 millions de dollars en 1989, soit 34 % du marché canadien. L'Asie était notre principal fournisseur, avec 45,2 %



du total, soit 89 millions de dollars. La CE venait au second rang avec 26,1%, suivie des États-Unis avec 23,5%. Parmi ces importations, il y avait 40,2% de bijoux précieux, 32% de bijoux de fantaisie et le reste comprenait des pièces d'argenterie, d'orfèvrerie et de pierres précieuses.

La joaillerie est la fabrication de bijoux en or de 10, 14 et 18 carats, comme les bagues, les alliances, les breloques, les pendentifs, les boucles d'oreilles, les bracelets et les chaînes de cou. Dans ce sous-secteur, le revenu disponible influe beaucoup plus que le prix sur la demande du consommateur. Les joailliers utilisent trois grands procédés de fabrication : l'estampage, la fabrication de chaînes et le coulage à la cire perdue. Ce dernier procédé exige plusieurs étapes. Il faut commencer par couler de la cire dans un moule en caoutchouc, puis l'en extraire lorsqu'elle est durcie et la recouvrir de plâtre. Une fois le plâtre séché, le contenant est chauffé et la cire fond, laissant une cavité dans laquelle le métal en fusion est versé.

La bijouterie de fantaisie se rapporte à la production de bijoux de plastique ou de métaux communs plaqués ou non. Les bijoux haut de gamme suivent les impératifs de la mode et sont beaucoup plus colorés et variés que les bijoux bas de gamme. Dans ce sous-secteur, le prix et la mode sont des facteurs importants. Si les prix montent, les consommateurs résistent à la tentation d'acheter ou optent pour un bijou précieux. Les principaux procédés de fabrication sont l'estampage et le moulage au métal blanc.

Enfin, l'argenterie englobe la vaisselle, les plats de service et les couverts en argent, notamment les plateaux,

les timbales, les chandeliers et les services à thé. Les principaux procédés utilisés sont l'estampage, le repoussage et le moulage du métal. Comme l'argenterie ne représente qu'une modeste part des expéditions de cette industrie, le présent profil porte essentiellement sur les sous-secteurs de la joaillerie et la bijouterie de fantaisie.

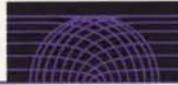
Cette industrie canadienne a toujours été caractérisée par la présence d'un grand nombre de petites entreprises de fabrication privées. Des 379 établissements qui composaient ce secteur en 1989, environ 75% employaient moins de 10 personnes et effectuaient environ 20% des expéditions. Les grands établissements, qui employaient au moins 100 personnes (environ 2% du total), assuraient environ 25% des expéditions. Ces grandes entreprises fabriquent un large éventail de bijoux précieux et de bijoux de fantaisie. Les autres établissements, soit 23%, qui employaient entre 10 et 99 personnes, assuraient le reste des expéditions, soit 55% du total. Quatre-vingts pour cent des établissements sont situés en Ontario et au Québec, surtout dans les régions de Toronto et de Montréal, lieux où sont regroupés la majorité des consommateurs, la plupart des ouvriers spécialisés et les principaux affineurs de métaux précieux.

Cette industrie est surtout de propriété canadienne et comprend une majorité d'entreprises familiales et privées. Les rares entreprises étrangères, la plupart américaines, font presque toutes partie du sous-secteur de la bijouterie de fantaisie.

Les principaux fournisseurs de cette industrie sont les affineurs de métaux précieux. Ils s'occupent de refondre, d'affiner et de laminier l'or, l'argent et le platine. La majorité des entreprises d'affinage appartiennent à des intérêts américains et disposent d'installations très modernes de calibre international. En outre, les affineurs et les fabricants concluent souvent des ententes de prêt ou d'achat d'or. En vertu de ces ententes, le fabricant emprunte à l'affineur une certaine quantité d'or à un taux d'intérêt fixé d'avance et il en prend possession. Ce n'est qu'après avoir transformé cet or, et l'avoir expédié et facturé au détaillant, que le fabricant paie l'affineur pour la quantité utilisée. Le prix d'achat est basé sur le prix de l'or au moment de la vente au détaillant. De cette façon, les fabricants peuvent se protéger contre les pertes causées par les fluctuations imprévues des prix de l'or. Avant l'institution de cette pratique, ces fluctuations ont largement contribué à la faillite d'un grand nombre d'entreprises.

## Rendement

Entre 1983 et 1988, le nombre d'établissements est passé de 350 à 426, tandis que celui des emplois progressait légèrement, passant de 5 117 à 5 302 (figure 2). Ces augmentations montrent qu'il s'agit d'un secteur d'accès facile aux petites entreprises. Le nombre des établissements a



cependant chuté à 379 en 1989, alors que celui des emplois augmentait à 5 646. La rationalisation des opérations dans cette industrie en est la cause.

Entre 1973 et 1979, cette industrie a vu ses expéditions croître de façon régulière. Cependant, les expéditions ont fléchi en 1980 et en 1981, en raison des brusques fluctuations du cours des métaux précieux. Dans l'ensemble, les fabricants peuvent s'adapter aux variations du cours des métaux si celles-ci sont graduelles. De 1983 à 1986, les expéditions de l'industrie ont de nouveau connu une croissance régulière. En 1987, la croissance a quelque peu ralenti, mais elle a repris en 1988 et continué en 1989.

La part des exportations dans les expéditions a baissé de 8,7 % en 1983 à 7,4 % en 1986; elle a ensuite grimpé à 12,7 % en 1987, à 13,1 % en 1988 et est descendue à 11,7 % en 1989. La proportion des exportations de bijoux de fantaisie est passée de 28 % en 1985 à plus de 52 % en 1989. Cette tendance s'est renversée en 1990, année où les exportations de bijoux de fantaisie, principalement vers les États-Unis et le Japon, ont chuté à 39 %. Quant aux importations, leur part du marché canadien est passée de 28,2 % en 1983 à 34 % en 1989. Depuis 1985, l'Asie a supplanté les États-Unis comme principale source d'importations.

À cause de la faible envergure du marché intérieur, il a fallu rationaliser les activités, surtout dans les entreprises les plus modernes où l'intégration verticale progresse. Dans ce secteur, les dépenses de capital ont totalisé 72,4 millions de dollars entre 1977 et 1989. Au Canada comme ailleurs, plusieurs affineurs de métaux précieux se sont lancés dans la joaillerie, prolongement naturel de leur activité. Ce resserrement des liens entre affineurs et joailliers devrait accroître la rentabilité de l'industrie.

En raison de la vive concurrence, de la forte pénétration des importations et de la capacité excédentaire de l'industrie, les marges bénéficiaires des manufacturiers restent très modestes.

## Forces et faiblesses

### Facteurs structurels

L'industrie canadienne de la bijouterie est compétitive sur les marchés internationaux pour les bijoux précieux à prix moyen, c'est-à-dire ceux qui sont fabriqués à la machine, comme les chaînes, les pendentifs et les boucles d'oreilles. Un autre domaine d'exportation vigoureux est celui des bijoux de fantaisie de qualité moyenne et supérieure qui suit l'évolution rapide de la mode. Plusieurs grandes entreprises ont acquis une envergure qui leur permet de fabriquer aujourd'hui des produits courants capables de mieux faire face à la concurrence des importations. Par exemple, l'acquisition

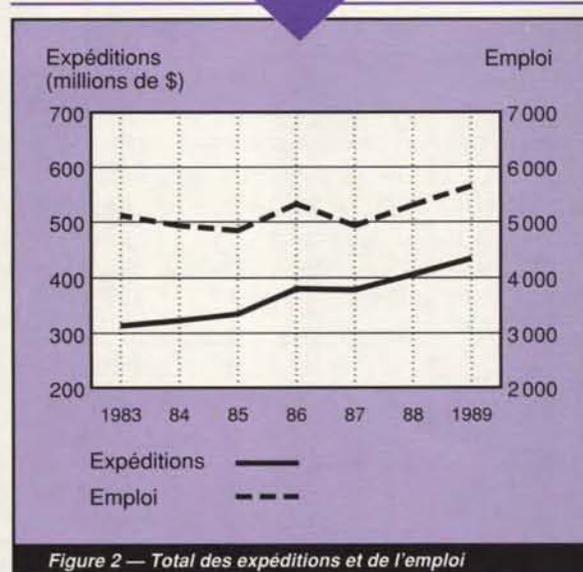


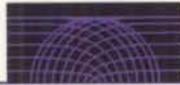
Figure 2 — Total des expéditions et de l'emploi

de matériel ultramoderne a beaucoup accru l'efficacité des opérations de fabrication de chaînes, de sorte que la plupart des modèles et des poids sont fabriqués au Canada. En outre, de nouvelles machines ont permis la fabrication au Canada de fournitures spécialisées, comme les fermoirs, auparavant importés.

Les bijoutiers canadiens ont réussi à adopter des méthodes de fabrication qui leur permettent d'exploiter certains créneaux du faible marché intérieur. Dans ce secteur très sensible au style de vie, au design des vêtements et aux fluctuations de la mode, les fabricants canadiens ont pu, grâce à leur polyvalence liée à leur taille réduite, profiter de nouveaux débouchés. Cette polyvalence leur a même permis d'affronter avec succès la réputation de qualité et de design d'avant-garde de leurs concurrents européens et américains. L'industrie canadienne s'impose sur un nombre croissant de marchés d'exportation.

En 1987, la société Peoples Jewellers, un détaillant de bijoux et d'articles connexes, régi par des intérêts canadiens, a acheté Zale Corporation, le plus grand détaillant de bijoux aux États-Unis. Résultat : Peoples Jewellers achète maintenant plus de produits canadiens pour approvisionner ses points de vente aux États-Unis. De plus, les fabricants canadiens écoulaient des bijoux de fantaisie sur des marchés reconnus pour leurs exigences, comme le Japon et la Grande-Bretagne.

Le marché intérieur, de faible envergure, a presque atteint le point de saturation. Par conséquent, la demande canadienne à elle seule ne permet guère d'expansion. Afin de réaliser des économies d'échelle, les fabricants canadiens doivent augmenter leur présence sur les marchés d'exportation, remplacer les importations ou consolider la production.



Comme la bijouterie s'adresse exclusivement au consommateur et dépend énormément de la mode, elle met l'accent sur l'originalité du design. L'Institut canadien des bijoutiers, par le biais de ses programmes de design, a aidé les fabricants à se tenir à l'avant-garde de la création de modes. La proximité des grands centres nord-américains de la bijouterie, comme New York, permet aux modélistes canadiens de se tenir au courant de la dernière mode.

Près de la moitié des ventes annuelles de bijoux s'effectuent pendant le dernier trimestre de l'année. Ce caractère saisonnier des ventes affecte plutôt les bijoux précieux que les bijoux de fantaisie, car les bijoux précieux coûtent plus cher et leur achat est plus souvent planifié que spontané.

### Facteurs liés au commerce

En vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), tous les tarifs concernant les articles de bijouterie seront éliminés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1989, les tarifs sur les bijoux précieux ont commencé à être éliminés en cinq étapes, alors que les tarifs portant sur les bijoux de fantaisie disparaîtront en 10 étapes annuelles et égales.

En 1989, la plupart des articles de bijouterie importés au Canada étaient soumis au tarif de la nation la plus favorisée qui fluctuait entre 11 et 13,3 %. En ce qui concerne notre principal marché aux termes de l'ALE, les tarifs américains de la nation la plus favorisée qui s'échelonnaient de 6,5 à 11 % sont descendus à un niveau qui oscille de 5,2 à 9,9 %. Les tarifs de la CE variaient de 3,5 à 8,5 % et ceux du Japon, de 6,6 à 12,5 %. Quant à l'Australie, elle imposait un tarif de 25 %.

Notre *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux* n'est pas considérée comme une barrière non tarifaire; elle est semblable aux règlements et aux normes en vigueur dans la plupart des pays développés. En général, ces règlements définissent le degré de pureté de l'or, de l'argent, du platine ou du palladium nécessaire pour déterminer la valeur des bijoux et de l'argenterie, afin de protéger à la fois le consommateur et le bijoutier.

Il existe deux manières d'administrer ces règlements. La première, utilisée notamment en Grande-Bretagne, oblige le fabricant à envoyer ses produits finis à un bureau de garantie officiellement reconnu qui les examine selon des normes établies et les poinçonne s'ils sont conformes. Selon la seconde méthode, employée au Canada, le joaillier n'est pas tenu de poinçonner un article. Cependant, si un poinçon de qualité est gravé sur un article en métal précieux, ce poinçon doit être exact dans les limites de tolérance prescrites, et une marque de commerce déposée doit également être gravée. Ce processus est surveillé par des inspecteurs publics habilités à effectuer des examens et des tests et à prendre les dispositions qui s'imposent. La plupart des pays qui exigent le poinçonnage des bijoux ont recours à des variantes de ces deux systèmes.

Ces variantes font appel à différentes normes et méthodes de contrôle; elles peuvent entraver le commerce international.

### Facteurs technologiques

Dans ce secteur, les avantages technologiques proviennent largement de la mécanisation de la production qui permet de réduire les coûts de la main-d'œuvre. Un bon nombre d'innovations technologiques ont touché l'industrie. En juin 1990, on a introduit au Canada un procédé de fabrication de bijoux appelé « électroformage ». Ce procédé, inventé en Allemagne, consiste à déposer, par galvanisation, une couche de métal sur un motif en cire. Lorsque le dépôt atteint l'épaisseur désirée, la cire est extraite de la coquille métallique. On obtient ainsi une forme creuse, plus légère que les bijoux massifs et traditionnels exécutés par moulage. Grâce à cette méthode on peut fabriquer facilement des pièces volumineuses et légères, de formes complexes, et comportant des motifs très fins. En outre, l'épaisseur relativement faible du bijou permet de réduire la quantité de métal précieux et d'abaisser ainsi le prix au consommateur. D'autre part, l'industrie utilise de plus en plus les solutions électrochimiques et les procédés de photogravure pour réduire les coûts de main-d'œuvre qui sont souvent les seuls coûts importants dont les variations peuvent être contrôlées. Dans l'ensemble, la bijouterie canadienne est aussi avancée sur le plan technique que ses concurrentes des autres pays.

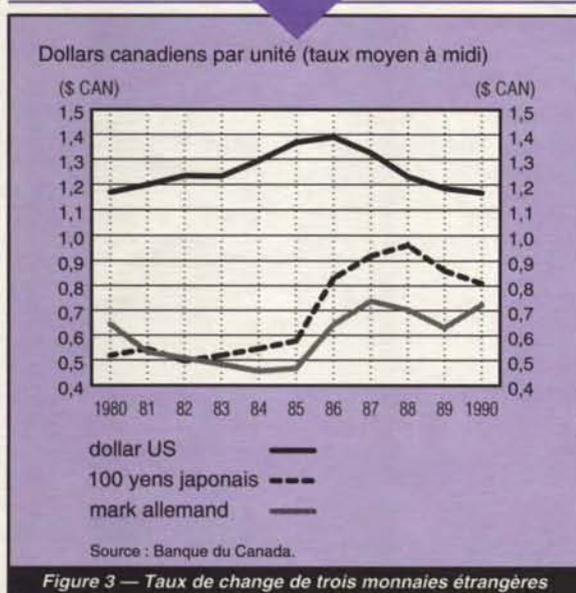
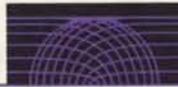
### Autres facteurs

Ces dernières années, le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain (figure 3) a favorisé les joailliers et les bijoutiers canadiens sur un certain nombre de marchés dont le Japon. Dans ce pays, les exportations sont passées de 2 millions à 8,3 millions de dollars entre 1985 et 1989. Cependant, comme le design du produit a plus d'influence sur la demande que le prix, les bijoux précieux et l'argenterie ne sont guère affectés par les taux de change.

Outre la taxe sur les produits et services (TPS), une taxe d'accise de 10 % frappe les bijoux fabriqués au Canada, ainsi que les importations. Les associations professionnelles se sont employées en vain à convaincre le gouvernement fédéral d'exempter les bijoux de cette taxe.

## Évolution du milieu

La demande de bijoux dépend d'un ensemble complexe de facteurs économiques, démographiques et sociologiques. Ces dernières années, l'un des facteurs essentiels a été l'accroissement de la participation des femmes aux activités commerciales, sociales et politiques, car le revenu disponible



de ces femmes ne cesse d'augmenter. D'après certaines études canadiennes sur la vente au détail, les femmes achèteraient maintenant 87 % de tous les bijoux en métal précieux au Canada et environ 89 % de tous les bijoux en or.

L'octroi de licences d'exploitation de marques de commerce réputées a exercé une certaine influence sur la commercialisation des bijoux au Canada. Il s'agit en général des noms de grands couturiers. De plus, certains franchiseurs bien connus du domaine des sports ont récemment accordé des licences à des fabricants de bijoux.

Comme le marché intérieur est presque saturé, la croissance future de l'industrie est liée aux exportations. En 1987, la valeur des exportations de bijoux précieux et de bijoux de fantaisie a atteint 47,9 millions de dollars, soit une hausse sensible par rapport à 1986 (28,3 millions). Les exportations ont augmenté de nouveau en 1988, s'établissant à 53 millions, puis elles ont chuté à 51 millions de dollars en 1989 pour remonter à 55,9 millions en 1990. La hausse de 1987 était surtout attribuable à l'achat de la société américaine Zale par Peoples Jewellers, de Toronto. Les États-Unis sont le marché principal du Canada pour les bijoux précieux, tandis que le Japon est notre marché le plus important pour les bijoux de fantaisie.

Dans le passé, le rendement financier de cette industrie dépendait largement du cours des métaux précieux, lequel est étroitement lié à la conjoncture internationale. Or, on prévoit que ces cours continueront de fluctuer durant les années à venir, ce qui ne saurait manquer d'affecter l'industrie.

L'ALE devrait être bénéfique pour le sous-secteur de la joaillerie, car la réduction des droits améliorera la compétitivité

des bijoux canadiens sur le marché américain. Cependant, comme les États-Unis lancent bon nombre de vagues et de modes auxquelles cette industrie est très sensible, et possèdent des établissements de grande envergure, le sous-secteur des bijoux de fantaisie devrait faire l'objet d'une importante rationalisation.

Au moment où nous rédigeons ce profil, l'économie du Canada de même que celle des États-Unis montrent des signes de redressement, à la suite d'une période de récession. En plus d'avoir vu leurs carnets de commandes diminuer, les entreprises du secteur de la bijouterie ont subi des pressions sous-jacentes les incitant à une restructuration à long terme. Dans certains cas, ces pressions cycliques ont eu pour effet d'accélérer le processus d'adaptation et de restructuration. Avec les signes de relance, même s'ils sont encore irréguliers, la perspective à moyen terme va s'améliorer. L'effet du phénomène sur ce secteur industriel dépendra du rythme même de la relance.

## Évaluation de la compétitivité

L'industrie canadienne de la bijouterie est compétitive sur les marchés internationaux en ce qui concerne les bijoux précieux à prix moyen fabriqués à la machine, notamment les chaînes, les pendentifs et les boucles d'oreilles. D'autre part, grâce à la qualité de ses modèles et aux taux de change actuellement favorables, notre industrie devrait conserver l'avantage dont elle a toujours joui dans le sous-secteur des bijoux de fantaisie de qualité moyenne et supérieure, notamment sur les marchés japonais et américain. Récemment, plusieurs fabricants canadiens de bijoux précieux ont remporté des prix internationaux de design. Cette reconnaissance internationale ne peut qu'aider notre industrie à développer et à exploiter sa réputation d'être à l'avant-garde de la mode. Par contre, nos fabricants de bijoux de fantaisie bas de gamme ont dû affronter une sérieuse concurrence étrangère.

L'élimination graduelle des tarifs, en vertu de l'ALE, profitera au sous-secteur des bijoux précieux, mais elle aura vraisemblablement un effet négatif sur le sous-secteur des bijoux de fantaisie de peu de valeur.

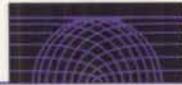
Pour plus de renseignements sur ce dossier, s'adresser à la

Direction générale des biens de consommation  
Industrie, Sciences et Technologie Canada

Objet : Bijouterie  
235, rue Queen  
OTTAWA (Ontario)  
K1A 0H5

Tél. : (613) 954-3104

Télécopieur : (613) 954-3107



## PRINCIPALES STATISTIQUES<sup>a</sup>

	1973	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Établissements	265	332	350	379	393	417	380	426	379
Emploi	5 996	5 181	5 117	4 931	4 838	5 321	4 927	5 302	5 646
Expéditions (millions de \$)	127,0	319,1	313,4	322,9	335,1	380,3	378,3	405,6	434,3
Investissements <sup>b</sup> (millions de \$)	n.d.	7,8	4,7	4,0	3,9	5,4	4,0	4,2	3,6

<sup>a</sup>Les données sur les établissements, l'emploi et les expéditions sont tirées de *Autres industries manufacturières*, n° 47-250 au catalogue de Statistique Canada, annuel, CTI 3921 (Industrie de la bijouterie et de l'argenterie).

<sup>b</sup>Voir *Dépenses d'immobilisations et de réparations, sous-industries manufacturières, perspective*, n° 61-214 au catalogue de Statistique Canada, annuel.  
n.d. : non disponible

## STATISTIQUES COMMERCIALES

	1973	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Exportations <sup>a</sup> (millions de \$)	7,0	29,7	27,4	26,4	26,5	28,3	47,9	53,0	51,0
Expéditions intérieures (millions de \$)	120,0	289,4	286,0	296,5	308,6	352,0	330,4	352,6	383,3
Importations <sup>b</sup> (millions de \$)	48,8	81,7	112,6	148,2	182,2	209,5	201,0	171,9	197,8
Marché canadien (millions de \$)	168,8	371,1	398,6	444,7	490,8	561,5	531,4	524,5	581,1
Exportations (% des expéditions)	5,5	9,3	8,7	8,2	7,9	7,4	12,7	13,1	11,7
Importations (% du marché canadien)	28,9	22,0	28,2	33,3	37,1	37,3	37,8	32,8	34,0

<sup>a</sup>Voir *Exportations par marchandise*, n° 65-004 au catalogue de Statistique Canada, mensuel.

<sup>b</sup>Voir *Importation par marchandise*, n° 65-007 au catalogue de Statistique Canada, mensuel.

## PROVENANCE DES IMPORTATIONS<sup>a</sup> (% de la valeur totale)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
États-Unis	41,0	40,0	36,0	11,1	13,4	29,4	23,7	23,5
Communauté européenne	30,4	28,0	29,2	25,2	24,2	25,3	28,5	26,1
Asie	21,0	23,0	27,4	38,2	40,2	43,9	43,1	45,2
Autres	7,6	9,0	7,4	25,5	22,2	1,4	4,7	5,2

<sup>a</sup>Voir *Importation par marchandise*, n° 65-007 au catalogue de Statistique Canada, mensuel.



## DESTINATION DES EXPORTATIONS<sup>a</sup> (% de la valeur totale)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
États-Unis	32,0	37,2	45,3	56,9	53,6	48,8	45,5	47,4
Communauté européenne	17,0	16,0	12,2	13,8	14,5	16,1	12,2	13,9
Asie	7,0	11,0	13,4	13,7	22,4	27,9	32,6	30,2
Autres	44,0	35,8	29,1	15,6	9,5	7,2	9,7	8,5

<sup>a</sup>Voir *Exportations par marchandise*, n° 65-004 au catalogue de Statistique Canada, mensuel.

## RÉPARTITION RÉGIONALE<sup>a</sup> (moyenne de la période 1986-1988)

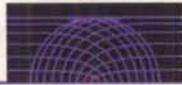
	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Établissements (% du total)	1,2	35,1	45,7	7,0	11,0
Emploi (% du total)	X	27,2	63,2	X	4,3
Expéditions (% du total)	X	25,0	65,6	X	5,8

<sup>a</sup>Voir *Autre industries manufacturières*, n° 47-250 au catalogue de Statistique Canada, annuel, CTI 3921 (Industrie de la bijouterie et de l'argenterie).

X : confidentiel

## PRINCIPALES SOCIÉTÉS

Nom	Pays d'appartenance	Emplacement des principaux établissements
A & A Limitée	Canada	Scarborough (Ontario)
Bijoux Continental Inc.	Canada	Montréal (Québec)
Coro (Canada) Inc.	États-Unis	Toronto (Ontario)
Jolyn Jewellery Inc.	Canada	Downsview (Ontario)
Leach & Garner Gillcraft Canada Inc.	États-Unis	Scarborough (Ontario)
Libman & Co. Ltd.	Canada	Downsview (Ontario)



## ASSOCIATIONS DE L'INDUSTRIE

Association canadienne des bijoutiers  
20, avenue Eglinton ouest, bureau 1203  
TORONTO (Ontario)  
M4R 1K8  
Tél. : (416) 480-1424  
*Télécopieur : (416) 480-2342*

Association canadienne des représentants des bijoutiers  
20, avenue Eglinton ouest, bureau 1203  
TORONTO (Ontario)  
M4R 1K8  
Tél. : (416) 480-1424  
*Télécopieur : (416) 480-2342*

Jewellers Vigilance Canada  
20, avenue Eglinton ouest, bureau 1203  
TORONTO (Ontario)  
M4R 1K8  
Tél. : (416) 480-1452  
*Télécopieur : (416) 480-2342*

Silversmiths Guild of Canada  
20, avenue Eglinton ouest, bureau 1203  
TORONTO (Ontario)  
M4R 1K8  
Tél. : (416) 480-1424  
*Télécopieur : (416) 480-2342*

Imprimé sur du papier contenant des fibres recyclées.

